COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué
Diffusion immédiate

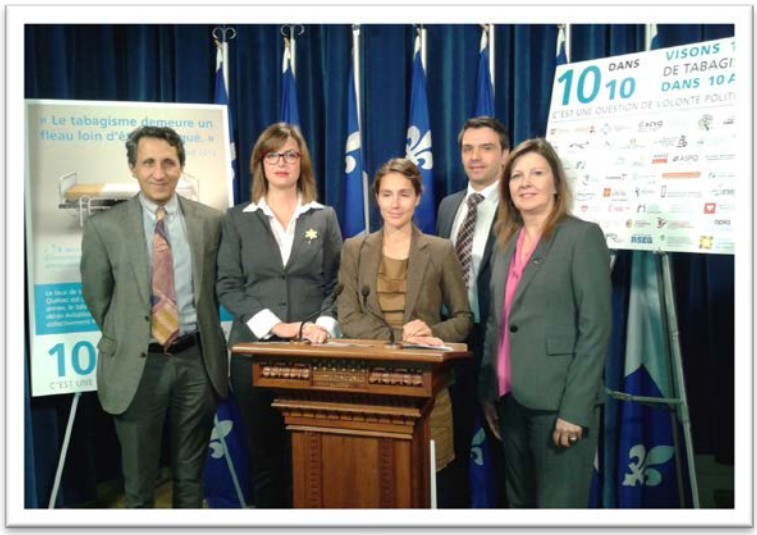

Lancement de la campagne « 10 dans 10 », qui réclame des objectifs ambitieux de réduction du tabagisme

Québec, le 20 novembre 2014 — La **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** et ses partenaires dans la lutte contre le tabac, dont la **Société canadienne du cancer – Division du Québec**, lancent aujourd'hui une nouvelle campagne dans le but d'obtenir du gouvernement du Québec des objectifs clairs et ambitieux de réduction du tabagisme. La campagne propose comme cible un taux de tabagisme de 10 %, dans 10 ans.

Pour le lancement de « 10 dans 10 », une publicité pleine page a été publiée simultanément dans sept quotidiens[i] et endossée par plus de 50 organismes œuvrant dans le domaine de la santé, dont l'**Association médicale du Québec,** le **Collège québécois des médecins de famille,** l'**Ordre des dentistes du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec** et la **Fédération des médecins omnipraticiens du Québec**.

Cette campagne est lancée suite à neuf longues années sans aucune nouvelle mesure législative pour combattre la première cause de maladies et de décès évitables au Québec, années pendant lesquelles le taux de tabagisme a généralement stagné[ii]. Selon **Mélanie Champagne, directrice des Questions d'intérêt public à la Société canadienne du Cancer (SCC) – Division du Québec**,

« le Dr Couillard avait raison de dire que le tabagisme est 'un fléau loin d'être éradiqué' : pour chaque fumeur qui écrase ou qui décède, un jeune tombe dans le même piège. Le gouvernement a le devoir d'être plus proactif pour soutenir le million et demi de fumeurs québécois et pour protéger les jeunes, qui ne devraient pas être les fumeurs de demain. Malgré tout ce que nous savons sur les dangers du tabac, plus de 600 jeunes s'initient chaque semaine au tabagisme. »

« Nous croyons qu'il est temps d'avancer au Québec en se fixant des objectifs précis de réduction du tabagisme. Il s'agit d'un premier pas nécessaire pour un gouvernement soucieux de la santé des citoyens et voué à la réduction du fardeau des maladies évitables sur le système de santé, » déclare **madame Diane Lamarre, porte-parole du Parti québécois en matière de santé et d'accessibilité aux soins**, qui dit appuyer la campagne tout comme ses homologues de la **Coalition Avenir Québec** et de **Québec solidaire**.

« Que vise le gouvernement? Jusqu'où compte-t-il amener le Québec pour réduire le tabagisme? » demande **monsieur Sébastien Schneeberger, porte-parle de la CAQ en matière de santé publique**. *« Ces questions fondamentales appellent des réponses claires en termes de cibles et de calendrier. Les réponses à ces questions doivent être au cœur de la révision de la Loi sur le tabac qui se fait attendre depuis 2010, ainsi que des autres actions potentielles du gouvernement. Nous appuyons l'objectif ambitieux, mais réaliste, de 10 % dans dix ans, soit environ la moitié du taux actuel.»*

Le taux de tabagisme au Québec demeure coincé à plus de 20 %, et la diminution progressive observée suite à l'adoption de la Loi sur le tabac en 1998 a cessé depuis longtemps. En fait, le taux de tabagisme de 2012 est statistiquement inchangé par rapport à celui de 2005.[iii] *« Le tabagisme au Québec demeure un fléau qui fauche plus de 10 000 vies tous les ans et qui coûte plus de 4 milliards de dollars en soins de santé et autres coûts pour la société, incluant le tiers des journées d'hospitalisation*[iv]*. Malgré tout ce que nous savons sur les dangers du tabac, plus de 600 jeunes s'initient encore chaque semaine au tabagisme. Chaque année, ce sont des milliers de vies qui sont destinées à s'éteindre du fait des maladies débilitantes engendrées par le tabac. Une épidémie d'une telle ampleur exige une réponse à la hauteur du problème et de la souffrance qu'elle cause. Le Québec a déjà réussi à réduire le tabagisme à cette vitesse entre 1999 et 2006, soit à environ 1 % par année*[v]*; nous pouvons y parvenir de nouveau! »* ajoute **docteure Geneviève Bois, porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**.

Perte de leadership

Le Québec s'est doté d'une Loi sur le tabac en 1998, une loi forte et ambitieuse qui a fait du Québec un chef de file quant au contrôle du tabac. En 2005, le Dr Couillard a révisé cette loi et la deuxième mouture a elle aussi été reconnue comme une des plus avancées au monde. Le Québec était alors un leader en matière de lutte antitabac, mais depuis cette intervention législative, l'industrie du tabac a su la contourner et freiné ainsi tout progrès dans la réduction du tabagisme, avec des manœuvres comme l'aromatisation du tabac, la mise en marché de cigarettes ultraminces pour jeunes femmes et la transformation des emballages en mini-véhicules publicitaires. Ces pratiques se poursuivent à ce jour.

De plus en plus de pays se dotent aussi de cibles concrètes de réduction du tabagisme. L'Écosse, la Finlande et la Nouvelle-Zélande ont des objectifs de devenir « sans fumée »; d'autres comme la France ont même des objectifs précis, pour dans 5, 10 et 20 ans[vi]. *« Il n'y a pas une solution magique pour réduire le tabagisme. Il faut avoir des cibles ambitieuses et prendre les moyens pour les atteindre. D'autres pays le font, pourquoi pas nous? »* explique **madame Champagne**.

Le Québec a ainsi peu à peu perdu sa place comme leader mondial de la lutte contre le tabac, alors que d'autres pays ont continué à innover et à légiférer en ce sens. L'Australie, par exemple, a atteint un taux de tabagisme de 12,8 % grâce à une rigoureuse politique de taxation, des campagnes de sensibilisation soutenues et percutantes et, plus récemment, l'élimination de toutes les images de marque sur les emballages (emballage neutre et standardisé). *« Le visage du tabagisme a changé, les menaces ne sont plus les mêmes. Les stratégies de l'industrie du tabac évoluent, et nos réponses doivent évoluer aussi. Un grand rattrapage est maintenant requis, et il nous faut un plan pour le mener à bien. Plusieurs excellentes mesures, accessibles et démontrées efficaces, s'offrent à nous, »* explique **docteur Amir Khadir, porte-parole en matière de santé pour Québec solidaire.**

« Le taux de tabagisme au Québec n'est pas une fatalité. Nous pouvons, nous aussi, réduire le tabagisme bien en dessous de 20 %. Il est possible de viser loin, il est possible d'atteindre ce but et il y a consensus pour aller de l'avant: il ne s'agit plus que d'une question de vision et de volonté politique. En 1998 et en 2005, le Québec a mis en place des mesures solides et ambitieuses, à la mesure du problème. Nous devons retrouver cette ambition, et la mettre en œuvre sans tarder, » conclut **Dre Bois.**

Liste des endosseurs de la publicité « 10 dans 10 »

1. Association des cardiologues du Québec
2. Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec
3. Association des chirurgiens dentistes du Québec
4. Association des chirurgiens vasculaires du Québec
5. Association des dentistes de santé publique du Québec
6. Association des laryngectomisés de Québec
7. Association des médecins d'urgence du Québec
8. Association des médecins omnipraticiens de Québec
9. Association des naturopathes professionnels du Québec
10. Association des naturothérapeutes du Québec
11. Association des obstétriciens et gynécologues du Québec
12. Association des pathologistes du Québec
13. Association des pédiatres du Québec
14. Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec
15. Association des pneumologues de la province de Québec
16. Association d'otorhinolaryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec
17. Association du cancer de l'Est du Québec
18. Association féminine d'éducation et d'action sociale
19. Association médicale du Québec
20. Association pour la santé publique du Québec
21. L'Association pour les droits des non-fumeurs
22. L'Association pulmonaire du Québec
23. Association québécoise de gérontologie
24. Capsana
25. Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
26. Coalition Priorité Cancer au Québec
27. Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
28. Collège québécois des médecins de famille
29. Conseil québécois sur le tabac et la santé
30. Faculté de pharmacie de l'Université Laval
31. Fédération des kinésiologues du Québec
32. Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
33. Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine (IFMSA)-Québec
34. Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
35. Fédération québécoise des laryngectomisés
36. Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (Québec)
37. Fondation du cancer du sein du Québec
38. Fondation québécoise du cancer
39. Groupe de Promotion de la Santé des 4 CHU pédiatriques du Québec
40. Institut de Cardiologie de Montréal
41. Ordre des dentistes du Québec
42. Ordre des ergothérapeutes du Québec
43. Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
44. Ordre des optométristes du Québec
45. Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec
46. Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec
47. Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec
48. Québec en Forme
49. Regroupement des massothérapeutes du Québec
50. Réseau du sport étudiant du Québec
51. Réseau québécois des établissements promoteurs de santé
52. Société canadienne du cancer - Division du Québec

- 30 -

Entrevues :
Mme Mélanie Champagne, SCC-Division Québec, 514-255-5151, 514-651-1470 (cell.).
Dre Geneviève Bois, CQCT, 514-598-5533; 514-602-2508 (cell.).

*Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.*

[i] Publicité 10 dans 10, dans *La Presse* (avec logos): http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/Pub_Tabac_LaPresse_20141120_Web.pdf ; dans *Le Soleil, La Voix de l'Est, La Tribune, Le Nouvelliste, Le Droit* et *Le Quotidien* (sans logos) : http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/Pub_Tabac_LeSoleil_20141120_Web.pdf.

[ii] Une légère baisse eut lieu en 2013, mais le taux de tabagisme est globalement le même depuis 8 ans. Statistique Canada, « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) ». http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/STAT_14_11_14_CANSIM_105_0501_Pourcentage_Qc_Intervalles.pdf

[iii] Statistique Canada, « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) ». http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/STAT_14_11_14_CANSIM_105_0501_Pourcentage_Qc_Intervalles.pdf

[iv] Pierre-Yves Crémieux, Lisa Pinheiro, Marissa Ginn, Michel Cloutier, Groupe d'Analyse, « FICHE D'INFORMATION - Utilisation excédentaire des ressources médicales due au tabagisme : Soins hospitaliers », 10 août 2010. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2010/DOCU_10_08_10_GroupeDAnalyse_Fiche_Hosp.pdf

[v] 30,3 % (1999) à 20,1 % (2006), selon Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC), la seule enquête (présentement discontinuée) qui retourne aussi loin dans le temps. http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/_ctums-esutc_2012/ann-histo-fra.php#tab2

[vi] Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (France), communiqué de presse, 25 septembre 2014. http://www.sante.gouv.fr/marisol-touraine-presente-le-programme-national-de-reduction-du-tabagisme.html ; http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/250914_-_Dossier_de_Presse_-_PNRT_2_.pdf